

## Rapport de la direction

Les états financiers du présent rapport annuel ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et la direction répond de l'intégrité et de l'objectivité des données qui y figurent. La direction est également responsable de toute autre information que renferme le rapport annuel et de la concordance, le cas échéant, de cette information avec les états financiers.

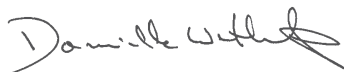
Pour assumer cette responsabilité, la direction a établi et tient à jour des registres et documents comptables, des systèmes de contrôle financier et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion. Ces éléments ont pour but de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et contrôlés et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements qui en découlent ainsi qu'à la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* et aux règlements administratifs de la société.

Le Conseil d'administration doit veiller à ce que la direction respecte ses obligations en matière de rapports financiers et de contrôle interne, ce qu'il fait par l'intermédiaire du Comité de vérification, composé en majorité d'administrateurs externes. Le Comité rencontre la direction et le vérificateur externe indépendamment pour voir comment ces groupes s'acquittent de leurs responsabilités et discuter de points concernant la vérification, les contrôles internes et d'autres sujets financiers pertinents. Le Comité de vérification a examiné les états financiers avec le vérificateur externe et a soumis son rapport au Conseil d'administration qui, à son tour, a examiné et approuvé les états financiers.

Le vérificateur externe de la société, soit le vérificateur général du Canada, vérifie les états financiers et fait rapport au ministre responsable de la Monnaie royale canadienne.

*La présidente de la Monnaie*

*La vice-présidente, Administration et Finances*



**Danielle V. Wetherup**



**Beverley A. Lepine**

## Rapport du vérificateur

Au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux

J'ai vérifié le bilan de la Monnaie royale canadienne au 31 décembre 2000 et les états des résultats et des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2000 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis, à l'exception des changements apportés à la comptabilisation des avantages sociaux futurs et de l'impôt sur les bénéfices expliqués à la note 3 aux états financiers, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la société dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* et aux règlements administratifs de la société.

*Le vérificateur général du Canada*



**L. Denis Desautels, FCA**

Ottawa, Canada, le 23 février 2001

# Bilan

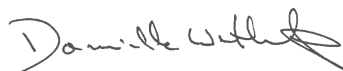
au 31 décembre 2000 (en milliers de dollars)

	2000	1999
<b>Actif</b>		
À court terme		
Encaisse et placements à court terme (note 10)	138 \$	16 109 \$
Débiteurs	42 106	35 834
Frais payés d'avance	2 555	2 042
Stocks (note 4)	40 892	37 419
	<b>85 691</b>	<b>91 404</b>
Immobilisations (note 5)	<b>96 882</b>	<b>89 204</b>
	<b>182 573 \$</b>	<b>180 608 \$</b>
<b>Passif</b>		
À court terme		
Créditeurs	37 209 \$	33 208 \$
Tranche des emprunts échéant à moins d'un an (note 6)	6 263	5 302
Revenus reportés	1 524	5 728
	<b>44 996</b>	<b>44 238</b>
À long terme		
Revenus reportés	1 461	2 188
Emprunts (note 6)	32 180	36 676
Impôts futurs sur les bénéfices (note 7)	1 102	-
Avantages sociaux futurs (note 8)	6 609	6 529
	<b>41 352</b>	<b>45 393</b>
<b>Avoir de l'actionnaire</b>		
Capital-actions		
(4 000 actions non transférables autorisées et émises)	40 000	40 000
Bénéfices non répartis	56 225	50 977
	<b>96 225</b>	<b>90 977</b>
	<b>182 573 \$</b>	<b>180 608 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

*Approuvé par la direction*

La présidente de la Monnaie



**Danielle V. Wetherup**

*Approuvé au nom du  
Conseil d'administration*

Le président du Conseil



**Emmanuel Triassi**

La vice-présidente,  
Administration et Finances



**Beverley A. Lepine**

*Approbation recommandée au nom du  
Comité de vérification*

Le président



**Charles F.M. Ross, H.B.A., L.L.B.**

## État des résultats et des bénéfices non répartis

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2000 (en milliers de dollars)

	<b>2000</b>	1999
Revenus	<b>302 556 \$</b>	584 372 \$
Coût des produits vendus	<b>224 087</b>	493 158
<b>Bénéfice brut</b>	<b>78 469</b>	91 214
<b>Autres dépenses d'exploitation</b>		
Marketing et Ventes	<b>36 537</b>	40 350
Administration	<b>25 679</b>	22 788
Amortissement	<b>6 366</b>	4 943
	<b>68 582</b>	68 081
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>9 887</b>	23 133
Intérêts créditeurs	<b>1 178</b>	1 292
Intérêts débiteurs	<b>(2 349)</b>	(2 382)
<b>Bénéfice avant impôt sur les bénéfices</b>	<b>8 716</b>	22 043
Impôt sur les bénéfices (note 7)	<b>3 140</b>	309
<b>Bénéfice net</b>	<b>5 576</b>	21 734
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	<b>50 977</b>	29 243
Modification de convention comptable (note 3)	<b>(328)</b>	-
Bénéfices non répartis au début de l'exercice, après retraitement	<b>50 649</b>	29 243
<b>Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice</b>	<b>56 225 \$</b>	50 977 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## État des flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2000 (en milliers de dollars)

	2000	1999
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Encaissements (clients)	291 012 \$	580 946 \$
Décaissements (fournisseurs et employés)	(287 570)	(537 725)
Intérêts reçus	1 191	1 619
Intérêts versés	(1 784)	(706)
Impôts sur les bénéfices payés	(676)	(320)
	<b>2 173</b>	<b>43 814</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations	(14 044)	(30 318)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Remboursement d'emprunts	(4 100)	(7 200)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse et des placements à court terme	(15 971)	6 296
Encaisse et placements à court terme au début de l'exercice	16 109	9 813
Encaisse et placements à court terme à la fin de l'exercice	<b>138 \$</b>	<b>16 109 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Notes aux états financiers

31 décembre 2000

## 1. Pouvoirs et objectifs

La Monnaie a été constituée en 1969 en vertu de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* afin de frapper des pièces de monnaie dans une optique de profit et d'exercer des activités connexes. Elle est une société mandataire de Sa Majesté mentionnée à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle produit toutes les pièces de monnaie qui ont cours au Canada et administre les réseaux de distribution pour le compte du gouvernement du Canada. Elle est aussi l'un des principaux producteurs mondiaux de pièces de circulation, de collection et d'investissement destinées aux marchés intérieur et étrangers, et l'un des plus grands affineurs d'or au monde.

La Monnaie peut emprunter au Trésor ou à toute autre source, sous réserve de l'approbation du ministre des Finances quant à la période et aux conditions de l'emprunt. Depuis mars 1999, suivant une modification de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*, l'ensemble des montants empruntés et non remboursés ne doit à aucun moment dépasser 75 millions de dollars.

## 2. Principales conventions comptables

### a) Stocks

Les stocks de matières premières et de fournitures sont évalués au coût, celui-ci étant déterminé selon la méthode du coût moyen, ou à la valeur de remplacement si elle est inférieure au coût. Les travaux en cours et les produits finis sont évalués au coût, celui-ci étant déterminé selon la méthode du coût moyen, ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure au coût.

### b) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Améliorations aux terrains	2 1/2 %
Bâtiments	2 1/2 %
Matériel	10 %
Matériel informatique et logiciels	20 %

### c) Revenus reportés

Les paiements reçus par anticipation sur les ventes ne sont constatés dans les résultats qu'à l'expédition du produit.

### d) Avantages sociaux futurs

Le coût des avantages sociaux futurs gagnés par les salariés est déterminé selon un calcul actuariel par la méthode de répartition des prestations au prorata des services. La valeur des obligations est fondée sur un taux d'actualisation lié au marché et sur d'autres hypothèses actuarielles qui représentent la meilleure estimation à long terme, par la direction, de facteurs tels que les augmentations futures de salaires et les taux de démission des salariés. L'excédent du gain actuariel net (perte actuarielle nette) sur 10 % de l'obligation au titre des avantages est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs.

### e) Régime de retraite

Les employés participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Jusqu'ici, la société versait des cotisations équivalentes à celles des employés pour les services rendus au cours de l'exercice. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2000, elle verse des cotisations plus élevées, correspondant au plein montant des contributions d'employeur. Ce montant, exprimé en pourcentage des cotisations des employés, variera d'un exercice à l'autre selon les antécédents du Régime. Les cotisations de la société représentent l'ensemble de ses obligations en matière de prestations de retraite et sont imputées à l'exercice durant lequel les services sont rendus. La société n'est pas tenue de verser une cotisation au titre des insuffisances actuarielles du Compte de pension de retraite de la fonction publique. La contribution d'employeur du présent exercice s'est élevée à 3 273 000 \$ (1 409 000 \$ en 1999).

## Notes aux états financiers

31 décembre 2000

### *f) Conversion des devises*

Les éléments d'actif et de passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les éléments de revenus et de dépenses sont convertis aux taux de change moyens de l'exercice. Les profits et pertes de change sont inclus dans les résultats de l'année.

### *g) Impôt sur les bénéfices*

La charge d'impôt sur les bénéfices est déterminée par la méthode axée sur le bilan, dans laquelle la partie d'impôt futur est constatée sur les écarts temporaires au moyen des taux d'impôt prévus par la loi qui devraient s'appliquer au bénéfice imposable des exercices où ces écarts temporaires devraient être recouverts ou réglés. Des écarts temporaires se produisent au cours d'un exercice entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs ou passifs; ces écarts s'inversent au cours d'un ou de plusieurs exercices ultérieurs. Pour évaluer la mesure dans laquelle les actifs d'impôts futurs sont réalisables, la direction tient compte des facteurs connus et prévus en fonction desquels la totalité ou une partie de ces actifs pourrait ne pas être réalisée. Dans la mesure où l'on juge que la probabilité de réalisation des actifs d'impôts futurs n'est pas supérieure à leur probabilité de non-réalisation, on inscrit une provision pour moins-value.

### **3. Modification de convention comptable**

La société a adopté les nouvelles recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés à l'égard des avantages sociaux futurs et des impôts sur les bénéfices, lesquelles sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2000.

#### *a) Avantages sociaux futurs*

Ce changement de convention comptable influe sur la constatation de la charge et du passif au titre des avantages sociaux futurs, y compris les charges complémentaires de retraite et les avantages postérieurs à l'emploi. Selon les nouvelles recommandations, les obligations au titre des avantages sociaux futurs autres que les prestations de retraite, notamment les prestations complémentaires de retraite et les avantages postérieurs à l'emploi, sont calculées selon les méthodes actuarielles et constituées à mesure que les salariés rendent les services nécessaires pour gagner ces avantages. Avant l'adoption de la nouvelle norme, le coût des avantages sociaux futurs, dans le cas des indemnités spécifiques de cessation d'emploi prévues dans les conventions collectives et les conditions d'emploi, était constaté selon une méthode entièrement fondée sur la comptabilité d'exercice, sans actualisation. Les autres avantages sociaux futurs étaient constatés selon la méthode de comptabilisation au décaissement. L'effet de la modification de convention comptable a été inscrit à titre rétroactif, sans retraitement des chiffres correspondants de l'exercice précédent. Cette modification de convention a eu pour effet une diminution de 97 000 \$ pour l'exercice au titre des avantages sociaux futurs, et une réduction de 328 000 \$ des bénéfices non répartis au début de l'exercice.

#### *b) Impôt sur les bénéfices*

L'Institut Canadien des Comptables Agréés a publié une nouvelle norme comptable concernant les impôts sur les bénéfices. Avant l'adoption des nouvelles recommandations, la charge d'impôt sur les bénéfices était inscrite selon la méthode du report, à l'aide des taux historiques d'imposition des bénéfices; les impôts reportés correspondaient aux écarts entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des produits et des charges selon les périodes. D'après la nouvelle norme, les impôts futurs sur les bénéfices découlent des écarts entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs. La société a adopté cette nouvelle norme comptable rétroactivement. Ce changement n'a toutefois eu aucun effet sur les bénéfices non répartis au 1<sup>er</sup> janvier 2000 ni sur les bénéfices de l'exercice, de sorte qu'il n'y a pas eu de retraitement des chiffres correspondants au 31 décembre 1999.

## Notes aux états financiers

31 décembre 2000

### 4. Stocks

(en milliers de dollars)

	2000	1999
Matières premières	16 384 \$	9 973 \$
Travaux en cours	8 647	9 477
Produits finis	13 749	13 889
Fournitures	2 112	4 080
	<b>40 892 \$</b>	<b>37 419 \$</b>

### 5. Immobilisations

(en milliers de dollars)

			2000	1999
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	3 226 \$	– \$	3 226 \$	3 226 \$
Améliorations aux terrains	914	711	203	217
Bâtiments	73 073	20 284	52 789	48 854
Matériel	77 392	39 940	37 452	34 400
Matériel informatique et logiciels	9 037	5 825	3 212	2 507
	163 642 \$	66 760 \$	<b>96 882 \$</b>	<b>89 204 \$</b>

### 6. Emprunts

(en milliers de dollars)

	2000	1999
Emprunt d'une durée de dix ans échéant en décembre 2007, portant intérêt à un taux semestriel de 5,840 %, et dont le principal est remboursable en dix versements annuels égaux à partir de décembre 1998	7 000 \$	8 000 \$
Obligation amortissable assortie d'une exonération d'intérêt pendant deux ans, échéant en décembre 2009, à coupon d'intérêt de 7,753 % par semestre à partir de juin 2000 et dont le principal est remboursable en dix versements annuels égaux à partir de décembre 2000	27 900	31 000
Intérêts courus sur l'obligation	3 543	2 978
	<b>38 443</b>	<b>41 978</b>
Moins la tranche échéant à moins d'un an	6 263	5 302
	<b>32 180 \$</b>	<b>36 676 \$</b>

## Notes aux états financiers

31 décembre 2000

<b>7. Impôt sur les bénéfices</b>	<b>2000</b>	<b>1999</b>
Charge d'impôt exigible	<b>2 038 \$</b>	309 \$
Charge d'impôt futur	<b>1 102</b>	–
	<b>3 140 \$</b>	309 \$

Le taux d'imposition prévu des bénéfices de la société est le taux fédéral net prévu par la loi de 38 %, moins la déduction de fabrication et de transformation de 5 %. Le taux effectif d'imposition de la société en 2000 diffère du taux prévu principalement à cause de l'impôt des grandes sociétés dû pour l'exercice. Le taux effectif d'imposition de la société en 1999 était nul, abstraction faite de l'impôt des grandes sociétés, grâce à l'utilisation de pertes non constatées auparavant et de l'écart entre la valeur fiscale et la valeur comptable de l'actif à la date où la société est devenue assujettie à l'impôt sur les bénéfices. Les effets fiscaux des écarts temporaires qui donnent lieu à des passifs d'impôts futurs résultent principalement des écarts entre la valeur comptable des immobilisations et leur valeur fiscale non amortie au 31 décembre 2000. La société n'est pas assujettie aux impôts provinciaux sur les bénéfices.

### **8. Avantages sociaux futurs**

La Monnaie offre à ses salariés un régime de cessation d'emploi et des indemnités d'accident du travail. Ces régimes d'avantages sociaux n'étant pas provisionnés, ils ne détiennent aucun actif; ils présentent donc un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées. Cette obligation est de 6 609 000 \$ à la fin de l'exercice, montant qui est entièrement inscrit dans les livres. La charge de l'exercice au titre de ces régimes s'élève à 845 000 \$ et les avantages totaux versés se sont chiffrés à 1 093 000 \$. Les hypothèses actuarielles adoptées pour calculer l'obligation au titre des prestations constituées étaient fondées sur un taux d'actualisation du passif de 7 % et une hausse de 2 à 4,5 % des taux d'indemnisation conformes aux indicateurs économiques courants et aux augmentations de salaire liées au mérite et à l'avancement.

### **9. Opérations entre apparentés**

En termes de propriété commune, la société est apparentée à toutes les entités appartenant à l'État. Elle effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal des affaires, aux mêmes conditions que celles conclues avec des parties non apparentées. Les opérations avec le ministère des Finances concernant la production et la distribution de pièces canadiennes de circulation sont effectuées en général selon la méthode du prix coûtant majoré.

### **10. Instruments financiers**

La société utilise des instruments financiers comme les contrats à terme et les options pour réduire les risques de perte dus aux fluctuations défavorables du taux de change et du prix des métaux. À la fin de l'exercice, elle avait un contrat de change à terme de 12,1 millions \$ US au 2 janvier 2001 (rien en 1999) et un contrat à terme sur métaux précieux, d'une valeur de 1,4 million \$ US au 3 janvier 2001 (rien en 1999). Il n'y avait aucune option sur métaux précieux en cours à la fin de l'exercice (5 millions en 1999). Les gains ou pertes sur instruments financiers sont constatés au cours de la même période que les éléments couverts. Conformément à la politique de placement de la société, toutes les contreparties de placements et autres instruments financiers sont cotées soit R-1 bas ou mieux par le Dominion Bond Rating Service, soit AA ou mieux par Moody's Investors Service. Au 31 décembre 2000, la Monnaie n'avait aucun placement à court terme (14 683 000 \$ en 1999).

### **11. Engagements**

Afin de faciliter la production de pièces de métaux précieux et de contrer les risques inhérents aux variations de prix des métaux, la Monnaie emprunte en permanence des métaux précieux et paie des frais de location calculés d'après la valeur de ces métaux sur le marché. Les métaux visés par ces contrats n'apparaissent pas aux états financiers. Au 31 décembre 2000, ils se répartissaient comme suit : 127 587 onces d'or, 772 288 onces d'argent et 344 onces de platine (contre 207 889 onces d'or, 1 165 919 onces d'argent et 1 730 onces de platine en 1999).



## Monnaie de circulation canadienne

production en 1998, 1999 et 2000 <sup>(1)</sup>

	2000 Total des pièces	1999 Total des pièces	1998 Total des pièces
<b>Millésime 1997</b>			
2 \$	-	-	-
1 \$	-	-	-
50 ¢	-	-	-
25 ¢	-	-	-
10 ¢	-	-	244 000
5 ¢	-	-	781 000
1 ¢	-	-	42 940 000
<b>Millésime 1998</b>			
2 \$	-	383 000	4 926 000
1 \$	-	-	-
50 ¢	-	-	308 000
25 ¢	-	-	-
10 ¢	-	2 441 000	201 073 000
5 ¢	-	10 343 000	146 530 000
1 ¢	<b>311 000</b>	98 831 000	900 436 000
<b>Millésime 1999</b>			
2 \$	-	25 130 000	-
1 \$	-	-	-
50 ¢	-	235 000	261 000
25 ¢	<b>698 000</b>	247 514 000	10 676 000
10 ¢	<b>35 992 000</b>	222 470 000	-
5 ¢	<b>20 655 000</b>	104 206 000	-
1 ¢	<b>140 225 000</b>	949 136 000	264 000
<b>Millésime 2000</b>			
2 \$	<b>29 847 000</b>	-	-
1 \$	-	-	-
50 ¢	<b>559 000</b>	-	-
25 ¢	<b>415 196 000</b>	18 891 000	-
10 ¢	<b>159 125 000</b>	-	-
5 ¢	<b>108 514 000</b>	-	-
1 ¢	<b>761 970 000</b>	-	-
<b>Total (tous les millésimes)</b>			
2 \$	<b>29 847 000</b>	25 513 000	4 926 000
1 \$	-	-	-
50 ¢	<b>559 000</b>	235 000	569 000
25 ¢	<b>415 894 000</b>	266 405 000	10 676 000
10 ¢	<b>195 117 000</b>	224 911 000	201 317 000
5 ¢	<b>129 169 000</b>	114 549 000	147 311 000
1 ¢	<b>902 506 000</b>	1 047 967 000	943 640 000
<b>Total</b>	<b>1 673 092 000</b>	1 679 580 000	1 308 439 000

(1) Les chiffres sont arrondis au millier de pièces le plus près.

Statistiques - Tableau 2

## Monnaie de circulation canadienne

production cumulative jusqu'au 31 décembre 2000 <sup>(1)</sup> <sup>(2)</sup>

	1996	1997	1998	1999	2000
<b>2 \$</b>	375 483 000	16 942 000	5 309 000	25 130 000	<b>29 847 000</b>
<b>1 \$</b>	17 101 000	–	–	–	–
<b>50 ¢</b>	458 000	387 000	308 000	496 000	<b>559 000</b>
<b>25 ¢</b>	28 106 000	–	–	258 888 000	<b>434 087 000</b>
<b>10 ¢</b>	51 814 000	43 126 000	203 514 000	258 462 000	<b>159 125 000</b>
<b>5 ¢</b>	36 686 000	27 354 000	156 873 000	124 861 000	<b>108 514 000</b>
<b>1 ¢</b>	445 746 000	549 868 000	999 578 000	1 089 625 000	<b>761 970 000</b>

(1) Total des pièces par coupure et millésime, indépendamment de l'année civile pendant laquelle elles ont été produites.

(2) Les chiffres sont arrondis au millier de pièces le plus près.

Statistiques - Tableau 3

## Monnaie de circulation canadienne

émise en 2000 <sup>(1)</sup> (selon la répartition géographique) <sup>(2)</sup>

Province							
Ville <sup>(3)</sup>	2 \$	1 \$	50 ¢	25 ¢	10 ¢	5 ¢	1 ¢
<b>Terre-Neuve</b>							
St. John's	–	–	–	850 000	1 757 500	1 400 000	11 787 500
<b>Nouveau-Brunswick</b>							
Saint John	1 538 000	–	–	6 842 000	4 515 000	2 962 000	23 857 500
<b>Nouvelle-Écosse</b>							
Halifax	111 500	–	–	–	6 755 000	1 748 000	34 992 500
<b>Québec</b>							
Montréal	2 531 000	–	–	96 650 000	50 415 000	34 072 000	122 450 000
<b>Ontario</b>							
Ottawa	3 703 500	–	–	39 906 000	23 790 000	16 526 000	67 072 500
Toronto	7 466 000	–	–	8 542 000	41 905 000	28 282 000	317 655 000
<b>Manitoba</b>							
Winnipeg	827 500	–	–	7 338 000	8 222 500	5 850 000	47 927 500
<b>Saskatchewan</b>							
Regina	500 000	–	–	4 058 000	5 315 000	2 872 000	24 982 500
<b>Alberta</b>							
Calgary	1 458 500	–	–	17 600 000	10 225 000	9 248 000	59 950 000
Edmonton	967 500	–	–	18 438 000	16 495 000	10 606 000	57 872 500
<b>Colombie-Britannique</b>							
Vancouver	4 307 000	–	–	18 874 000	21 755 000	11 894 000	118 125 000
<b>Particuliers</b> <sup>(4)</sup>	3 825 500	141 000	401 000	96 172 000	412 500	702 000	882 500
<b>Total</b>	<b>27 236 000</b>	<b>141 000</b>	<b>401 000</b>	<b>315 270 000</b>	<b>191 562 500</b>	<b>126 162 000</b>	<b>887 555 000</b>

(1) Les chiffres sont arrondis au millier de pièces le plus près.

(2) Le millésime des pièces ne correspond pas toujours à l'année d'émission.

(3) Les pièces ont été remises aux institutions financières des villes énumérées.

(4) Les chiffres ayant trait aux particuliers ne comprennent pas les achats de pièces numismatiques.

## Monnaie numismatique canadienne

émise au 31 décembre 2000 (millésimes 1999 et 2000) <sup>(1)</sup>

	<b>2000</b>	1999 <sup>(2)</sup>
Ensemble de pièces en platine (Pt 999,5) <sup>(3)</sup>	<b>510</b>	495
Pièce d'un dixième d'once en platine (Pt 999,5)	–	999
Pièce en or 99999	<b>1 506</b>	1 990
Pièce en or 22 carats	<b>6 284</b>	6 510
Pièce en or 14 carats	<b>9 767</b>	10 242
Pièces en argent sur l'aviation - Partie II		
Pièce n° 9 de Havilland Canada DHC-6	–	14 173
Pièce n° 10 de Havilland Canada DHC-8	–	14 138
Pièce en argent avec camée de la série sur l'astrologie chinoise	<b>88 634</b>	77 791
Dollar épreuve numismatique en argent	<b>114 130</b>	126 435
Dollar brillant hors-circulation en argent	<b>60 100</b>	67 655
Ensemble épreuve numismatique <sup>(4)</sup>	<b>90 921</b>	95 113
Ensemble spécimen <sup>(5)</sup>	<b>81 581</b>	97 987
Ensemble hors-circulation <sup>(5)</sup>	<b>182 298</b>	202 864
Ensemble cadeau hors-circulation Petits trésors <sup>(5)</sup>	<b>78 468</b>	67 694
Ensemble cadeau hors-circulation Oh! Canada! <sup>(5)</sup>	<b>101 969</b>	82 754
Cinquante cents épreuve numismatique en argent sterling (série Découvrons la nature)	<b>106 940</b>	83 423
Cinquante cents épreuve numismatique en argent sterling (Grandes premières sportives canadiennes)	<b>48 130</b>	52 115
Cinquante cents épreuve numismatique en argent sterling (série Transports)	<b>44 367</b>	–
Année internationale des personnes âgées	–	24 976
Année du Dragon - Pièce de 150 \$ en or 18 carats, millésimée 2000	<b>8 851</b>	–
Alphonse Desjardins - Pièce de 10 cents en argent sterling 2000	<b>66 336</b>	–
Les Voltigeurs de Québec - Pièce de 5 cents en argent sterling 2000	<b>29 243</b>	–
Collection du millénaire		
Ensemble-cadeau du millénaire <sup>(6)</sup>	<b>859 061</b>	1 499 973
Ensemble commémoratif du millénaire <sup>(6)</sup>	<b>35 501</b>	60 245
Ensemble commémoratif du millénaire 1999 - édition spéciale chinoise du Dragon <sup>(6)</sup>	<b>6 868</b>	6 877
Pièces de 25 cents épreuve numismatique en argent sterling du millénaire	<b>76 956</b>	115 344
Pièce de 2 \$ en or	<b>4 114</b>	4 298
Pièce de 2 \$ épreuve numismatique	<b>39 549</b>	39 873
Célébration - Pièce de 25 cents 2000 - édition spéciale	<b>24 949</b>	–
Fierté - Pièce de 25 cents 2000 - édition spéciale	<b>49 399</b>	–

(1) Les pièces émises ne sont pas nécessairement livrées la même année et par conséquent elles ne correspondent pas aux pièces vendues.

(2) Chiffres révisés.

(3) Ensemble de quatre pièces.

(4) Ensemble de huit pièces comprenant le deux dollars, le dollar en argent (Ag 925) et le dollar doré.

(5) Ensemble de sept pièces.

(6) Ensemble de 12 pièces avec médaillon du millénaire.

## Feuille d'érable

ventes en onces en 1999 et 2000

	2000	1999
<b>Feuille d'érable en or</b>		
50 \$ (Au 9999)	86 375	627 067
20 \$ (Au 9999)	12 202	32 380
10 \$ (Au 9999)	7 922	24 732
5 \$ (Au 9999)	5 297	70 992
1 \$ (Au 9999)	1 564	3 142
<b>Total (onces)</b>	<b>113 360</b>	<b>758 313</b>
<b>Feuille d'érable en platine</b>		
50 \$ (Pt 9995)	–	3 248
20 \$ (Pt 9995)	–	394
10 \$ (Pt 9995)	–	523
5 \$ (Pt 9995)	–	408
1 \$ (Pt 9995)	–	200
<b>Total (onces)</b>	<b>–</b>	<b>4 773</b>
<b>Feuille d'érable en argent</b>		
5 \$ (Ag 9999)	403 652	1 229 442
<b>Total (onces)</b>	<b>403 652</b>	<b>1 229 442</b>

## Activités de l'affinerie

1999 et 2000

	Poids brut (onces troy)		Production d'or affiné (9999) (onces troy) <sup>(2)</sup>		Production d'argent affiné (999) (onces troy) <sup>(1)</sup>	
	2000	1999	2000	1999	2000	1999
<b>Dépôts reçus des mines canadiennes</b>						
Québec	208 437	311 855	101 293	200 928	12 380	75 223
Ontario	622 699	610 175	435 051	503 411	139 442	71 507
Saskatchewan	–	8	–	2	–	1
Colombie-Britannique	–	26 399	–	20 191	–	4 451
Territoires du Nord-Ouest	605	–	391	–	189	–
<b>Total</b>	<b>831 741</b>	<b>948 437</b>	<b>536 735</b>	<b>724 532</b>	<b>152 011</b>	<b>151 182</b>
<b>Dépôts d'autres sources</b>						
<b>Total</b>	<b>1 712 782</b>	<b>1 319 193</b>	<b>1 155 352</b>	<b>1 122 518</b>	<b>101 835</b>	<b>61 160</b>
<b>Total</b>	<b>2 544 523</b>	<b>2 267 630</b>	<b>1 692 087</b>	<b>1 847 050</b>	<b>253 846</b>	<b>212 342</b>

(1) Ces chiffres n'ont trait qu'à l'argent dérivé de l'affinage de l'or.

(2) Exprimé en onces troy d'or fin.